

# Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous faisons partie d'un syndicat d'élevage et nous avons obtenu plusieurs primes. Notre bétail bovin est assuré, car celui qui a des bêtes, aura des pertes, dit un proverbe. Mais, grâce à l'assurance, les pertes sont moins sensibles.

PH. DESSARZIN.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

*Méthodes d'enseignement.* — L'induction habitue les élèves et surtout les élèves déjà grands, à trouver, au moyen du raisonnement, une partie de ce qu'on veut leur enseigner. Cette méthode consiste à partir d'exemples ou de cas particuliers pour remonter, d'argument en argument, au principe, à la règle, à la loi qui les régit. Très éducative à cause du travail de recherche qu'elle exige, et, par suite, de l'effort de réflexion qu'elle demande, l'induction ne peut néanmoins être toujours employée comme méthode d'enseignement, à cause des difficultés, insurmontables parfois, qu'a l'intelligence à aller, même du connu à l'inconnu. Aussi est-il nécessaire de recourir à une seconde méthode, correspondant à une deuxième manière de raisonner, à la méthode *déductive* qui, à l'inverse de la *méthode inductive*, part du principe à démontrer, ou de la règle établie, en les confirmant ensuite par des exemples particuliers.

La méthode déductive, ainsi que la méthode inductive, s'emploie dans tous les cours. Au cours préparatoire et au cours élémentaire on en use dans les premières leçons de français et de calcul, et aussi dans les premières leçons de morale, simultanément avec les autres méthodes et combinées avec elles ; mais, tout cela, d'une façon toujours assez rudimentaire ; car c'est surtout au cours moyen et au cours supérieur que les deux méthodes formatrices du raisonnement sont, ou alternativement ou simultanément employées. Parlons en premier lieu de l'enseignement de la *langue* pour lequel la méthode déductive est de beaucoup préférable à l'induction. Les règles grammaticales équivalent, grâce à une convention basée sur des données rationnelles, à des principes fixes ; il en résulte que, poser la règle et en déduire des exemples, laisse beaucoup moins livrée à l'arbitraire et aux fantaisies de chacun une langue qui doit être l'organe de la pensée universelle, c'est-à-dire l'expression de la vérité. Il en est de même des *mathématiques*, enseignement positif par excellence, qu'il ne faut pas exposer aux tâtonnements des recherches sujettes à l'erreur ; mais établir sur des principes clairement énoncés que l'on démontre ensuite à l'aide d'exemples. Le principe bien compris et la formule apprise par cœur, il devient possible de faire retrouver, dans une revision, ce principe, au moyen d'exemples, comme on peut utilement aussi faire retrouver les règles grammaticales dans une dictée, une lecture, ou un texte d'analyse. La *morale* se prête, elle aussi, à l'emploi alternatif des deux méthodes, mais avec les jeunes enfants des cours préparatoires et élémentaire il est souvent préférable, lorsque leur intelligence n'est pas très ouverte, de commencer à poser un principe, dont

on fait retrouver ensuite l'application dans un récit ou dans la description d'une image. Au cours moyen et au cours supérieur, user soit simultanément, soit alternativement des deux méthodes donne lieu, pour la morale, à des exercices très intéressants. Ainsi, énoncer cette vérité : « Tous les hommes sont frères », et en faire trouver les conséquences par une suite de raisonnements, conduit à un résultat pratique des plus bienfaisants. De même, poser ce fondement de toute vie morale et religieuse : « Dieu est notre Créateur et notre Père », et en déduire, rationnellement encore, les règles de conduite qui s'y rattachent, quel travail profitable pour l'intelligence et pour le cœur ! C'est là un excellent usage de la méthode déductive, dont on peut contrôler dans une autre leçon le résultat produit, en posant par exemple cette question : « Pourquoi devons-nous compatir aux peines de nos semblables et nous réjouir de leurs joies. » Il s'agit de *retrouver* les principes : « Parce que nos semblables sont nos frères. » « Pourquoi devons-nous, quoi qu'il arrive, avoir confiance en Dieu ? » « Parce que Dieu est notre Père et qu'un Père comme Dieu n'abandonne jamais ses enfants. »

Pour les expériences auxquelles donnent lieu les *leçons de choses*, on peut affirmer, dès le début, par exemple, le principe de la pression atmosphérique, puis le vérifier en posant dans une assiette remplie d'eau un verre renversé, dans lequel l'air a été raréfié par l'action de la chaleur au moyen d'un papier allumé ; l'eau, sous l'action de la pression atmosphérique, monte de l'assiette dans le verre. C'est la méthode déductive qui a présidé à cette leçon. Par contre, on peut, au cours supérieur, surtout, sans faire connaître à quoi tend une expérience, commencer par y procéder, et, d'observation en observation, amener les élèves à reconnaître et à formuler un principe, celui de la pesanteur de l'air, de la chute des corps, de la vaporisation de l'eau, etc.

Mais nous croyons encore ici que faire retrouver un principe est souvent plus sûr, au point de vue de la netteté de la notion acquise, que de le faire trouver du premier coup.

L'enseignement de l'*histoire* pour lequel, nous l'avons vu, la méthode positive et la méthode intuitive sont employées avec succès, n'en recourt pas moins pour cela, alternativement, et même simultanément, à l'induction et à la déduction. Tirer des faits une conséquence, c'est *déduire* ; remonter d'un fait aux causes qui ont pu le produire, c'est *induire*. La philosophie de l'histoire, si éducative en tant qu'elle montre la morale en actions, repose tout entière sur ces deux façons de procéder. Cela est si vrai, à un autre point de vue, que l'histoire n'a un intérêt réel que grâce au double mouvement de réflexion que son enseignement fait faire à l'esprit. Elle est ainsi incomparable pour la formation du jugement. La *géographie*, à son tour, n'étant plus aujourd'hui un simple exercice de mémoire, ouvre libre champ aux déductions quand, par exemple, on recherche ce qui peut résulter pour une population, du voisinage de la mer ou de celui des montagnes, comme aussi, à l'induction quand, dans l'étude des terrains, on constate des différences de composition qui amènent à déterminer à quelles époques géologiques ils appartiennent, études réservées, cela va sans dire, aux élèves les plus avancés, qui y prennent d'autant plus d'intérêt que, dans les basses classes, ils ont été accoutumés progressivement à *déduire* et à

*induire*. Progressivement, disons-nous ; c'est là un des grands mots de l'enseignement, à comprendre et à retenir, afin de mettre en pratique ce qu'il signifie.

*L'Ecole.*

\* \* \*

*Protégeons les petits oiseaux.* — Le printemps va revenir avec son charmant cortège d'hirondelles, de mésanges et de pinsons.

Nous engageons vivement maîtres et maîtresses à ne pas laisser échapper cette occasion de rappeler à leurs élèves combien sont utiles les oiseaux que, suivant les vers délicieux de Rostand, le Ciel a munis :

*de bons petits outils de corne blonds ou noirs  
qui ont des sécateurs ou des échenilloirs*

et qui deviennent ainsi les auxiliaires les plus précieux de l'agriculteur et du vigneron.

Que l'on recommande aux enfants de respecter les nids, de ne jamais les détruire, ce qui serait commettre l'action la plus sotte et la plus odieuse, de ne point jeter de pierres aux chantres de nos bois, de ne pas les retenir en captivité. Qu'on leur apprenne, au contraire, à fabriquer des nichoirs, à protéger les couvées et à voir dans les oiseaux non des souffre-douleur, mais de gracieux petits êtres qui rendent à l'homme d'innombrables services et égayent son existence par de joyeux gazouillements.

*L'utilité des oiseaux*, voilà un sujet de composition tout indiqué à cette époque de l'année.

*(Ecole primaire.)*

\* \* \*

*L'instituteur doit se perfectionner.* — L'instituteur doit se perfectionner, tout d'abord pour augmenter ses connaissances. Admettons qu'il soit capable, au moment où il quitte l'Ecole normale, de bien diriger sa classe, qu'il réunisse les conditions voulues pour occuper les divers postes auxquels sa fonction peut l'appeler, supposons même que les rapports sur son école soient des plus élogieux, et qu'il suive les meilleures méthodes, il n'est pas pour cela dispensé de se perfectionner. Il ne doit pas se reposer sur ses lauriers, à supposer, bien entendu, qu'il en ait déjà cueilli ; il ferait un mauvais calcul, et se tromperait grandement ; tout en se croyant toujours digne de sa noble mission, il arriverait fatalement ainsi à la routine. Son enseignement perdrait, par le fait même, toute la valeur qu'il devrait avoir ; tandis qu'au contraire, par un travail continu et patient, le maître acquerrait chaque jour de nouvelles connaissances et saurait donner à ses leçons de l'agrément, de la variété, tout en les rendant très instructives. Alors, mais alors seulement, maître et élèves constitueront une classe digne de ce nom, une classe où chacun apportera toute sa bonne volonté, condition essentielle de progrès et de succès.

L'expérience nous prouve très bien, que celui qui n'avance pas recule, en matière d'instruction, comme sous d'autres rapports. Le maître qui ne se perfectionne pas, sera bientôt au-dessous de sa tâche ; les connaissances qu'il croyait fidèlement fixées dans sa mémoire, s'en échapperont une à une, et il ne s'apercevra que trop tard qu'il n'est plus à la hauteur de sa fonction, qu'il s'est trompé en s'abandonnant à une douce quiétude. Il voudra alors se réveiller, secouer

cette torpeur qui a été sa perte, reprendre l'étude, mais ce sera un peu tard ; même il lui faudra un effort considérable pour rafraîchir un peu cette mémoire qu'il croyait si fidèle.

L'instituteur doit ensuite se perfectionner pour son avantage personnel. Dans le village où il enseigne, souvent c'est à lui qu'on s'adresse pour avoir quelques explications, quelques directions, soit sur l'agriculture, soit sur des affaires de commerce. Il peut être appelé à rédiger un acte, un protocole de séance, il doit donc être capable de répondre à la confiance qu'on lui accorde.

Ce sont là tout autant de considérations qui obligent l'instituteur à se perfectionner ; en quittant l'Ecole normale, l'instruction qu'il y a acquise lui permet de faire modestement son devoir ; mais il ne doit pas se contenter de si peu et profiter, au contraire, de tous les moments de loisir pour étendre ses connaissances, afin d'être toujours et en toute occasion, apte à bien remplir son devoir.

(L'Ecole primaire.)

\* \* \*

*L'instruction primaire en Italie.* — Dans le meilleur ouvrage sur l'Italie contemporaine qui ait paru jusqu'à ce jour, dans l'*Italy to-day* de MM. Bolton King et Okey, ces auteurs constataient déjà l'énorme proportion des illettrés ou des *analfabeti*, comme les appellent les Italiens, qui se trouvent répandus à la surface du royaume. Ce chapitre, écrivaient-ils, « est le plus triste de l'histoire sociale italienne, un chapitre de pénible progrès, d'indifférence nationale en face d'un besoin essentiel, d'un retard qui donne à l'Italie, après le Portugal, la triste primauté de l'analfabétisme dans l'Europe occidentale. »

MM. Bolton King et Okey citaient de nombreux chiffres à l'appui de leur dire et concluaient : « On a lésiné sur les crédits. L'Etat et les communes, prodigues en toute autre chose, ont rogné sur le plus fructueux des placements nationaux. Le parlement qui a gaspillé des millions en dépenses militaires et en travaux publics improductifs, donne aux écoles leur écot d'une main avare. Nombreuses sont les communes qui trouvent moyen de construire des maisons de commune, de subventionner des théâtres, d'élever des monuments et de faire des frais pour des lampions et des feux de bengale, qui n'ont pas honte d'installer leurs écoles dans des étables et de laisser leurs instituteurs attendre longtemps leurs maigres appointements. »

Nos auteurs fondaient leurs jugements sévères mais justes sur une statistique scolaire de M. Torraca pour les années 1895-1896. Un rapport tout récent de M. Corradini sur le même sujet et embrassant les années 1917-1908 montre, hélas ! que les progrès réalisés sont presque nuls et que les mêmes raisons de s'alarmer subsistent.

M. Luigi Ambrosini reproduisait dernièrement dans la *Stampa* quelques-uns des tableaux statistiques dressés par M. Corradini et les accompagnait de réflexions aussi amères que l'eussent pu faire MM. Bolton, King et Okey, il y a cinq ans.

Le recensement de 1901 constatait que la proportion des illettrés est encore pour l'Italie entière de 45 %. En Sicile, cette proportion est de 70,9 %, dans la Basilicate elle est de 75 %, en Calabre de 78 %.

Enfin, dans la province de Cosenza, qui détenait, en 1901, le triste record de l'ignorance crasse, cette proportion était de 79 %.

On croit généralement à l'étranger (et les Italiens du nord ne font rien pour dissiper cette opinion) que les illettrés se trouvent uniquement ou presque dans le *Mezzogiorno*. C'est là une erreur. Si la province de Turin compte 13 % d'illettrés seulement, Gênes en compte 27, Mantoue 36, Rovigo 45. La moyenne générale est, comme on se rappelle, de 48,5. La province septentrionale de Rovigo l'atteint donc, ou presque.

À descendre dans l'Italie centrale, les chiffres ne deviennent pas plus glorieux. Dans la province de Forlì, la moyenne des illettrés est de 59. Elle dépasse donc de beaucoup la moyenne générale. Et si ce phénomène est réjouissant (relativement !) pour le *Mezzogiorno* trop décrié, il n'est pas à l'honneur de l'Italie centrale. Dans les autres provinces de la région médiane, les chiffres ne sont pas moins affligeants. Arezzo compte 61, Ancône 55, Bari 70 % d'individus ne sachant ni lire ni écrire.

Tous les Italiens ont leur part de responsabilité dans ce triste phénomène social. Le gouvernement vote des lois sur l'instruction primaire obligatoire et gratuite, mais n'arrive pas à les faire appliquer : on évalue à plusieurs centaines de milliers les petits Italiens qui ne satisfont pas à la loi scolaire. Les communes sont plus coupables encore que le gouvernement central. Elles continuent de mettre à la disposition du maître d'école des locaux infects. Elles n'ont aucunement conscience de l'importance qui s'attache dans un pays libre à l'école publique. Ecoliers et instituteurs, elles sont décidées à faire pour eux le moins de frais possible. Il en est résulté que le recrutement des instituteurs devient de plus en plus difficile. Mal payés, peu considérés, leur sort n'est aucunement enviable. Souvent il faut fermer une école existante faute de trouver un remplaçant.

L'Italie s'est gratifiée récemment d'une nouvelle loi sur l'école primaire qui est pleine de bonnes intentions et introduit des réformes heureuses. Réussira-t-elle à améliorer la situation scolaire du pays ? Peut-être bien, mais il faudra que le gouvernement se décide à tenir la main à ce qu'elle soit appliquée.



## BIBLIOGRAPHIES

*Causeries*. — Revue mensuelle littéraire publiée avec le gracieux concours de professeurs, d'artistes, d'écrivains donnant le compte rendu de nombreuses conférences, en particulier de celles des Hautes-Etudes, villa des Fougères, Fribourg (Suisse). Abonnements : Suisse, 5 fr. — Pour Instituteurs : Suisse, 4 fr. — Le numéro, 0 fr. 50.

*Sommaire du N° de mars*. — I. L'homme éducateur de la nature, par J.-J. BERTHIER. — II. Le cerf et la levrette. — III. Ne cours pas après ta destinée, par Louise BERNHARD. — IV. La vie chrétienne éclaire et règle l'existence. — V. L'âne et le cheval. — VI. Adolphe Retté, son évolution religieuse et littéraire, par J. FAVRE. — VII. Mes-